

Le Coq Pelaud

La guerre de 14-18 au front et au pays

"On ne ment jamais tant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse."

GEORGES CLEMENCEAU

Les deux du 372 des 7 d'Orient

J.B. VERICEL ET J.F. GRANJON

Ils ont vécu ensemble les campagnes du 372 d'Infanterie, leur régiment. D'abord, en Alsace et en Lorraine (voir Coq Pelaud 88) puis à partir d'octobre 1915 en Orient, c'est à dire en Grèce et Serbie. Ils n'en reviendront pas. Véricel mourra suite de maladie en juin 1916 à l'hôpital temporaire N° 3 de Zeitenlik, à côté de Salonique et Granjon sera tué en janvier 1917 lors des combats autour de Monastir. Grâce aux carnets de guerre de cinq soldats de leur régiment (Joannès Dessertine, Alphonse Finquel, Gaston Nitzer, Alexandre Plaforêt et Raoul Trémolières), nous avons pu reconstituer le déroulement des principaux faits de leur guerre en Orient. En commençant par leur campagne du début de l'hiver 1915 en Serbie. Mais d'abord présentation de Jean-François Granjon.

Jean François GRANJON du 372 RI a été tué le 19 janvier 1917 à la Côte 1248 Nord-Ouest de Monastir (Serbie).

Né le 4 juillet 1880 à Gramond (Loire), c'est le fils de Jean-Claude Granjon, 28 ans, cantonnier et de Catherine Gonon, 23 ans, demeurant au Frénay.

Il s'est marié le 25 mai 1908 à St-Symphorien avec Catherine Bissy, ouvrière en soie, domiciliée à St Médard (Loire) où elle est née le 10 novembre 1883. Fille de Laurent Bissy, cultivateur et de Benoîte Gonon.

Jean François Granjon est alors chapelier. Il fait partie de la Réserve de l'armée active. Ses parents sont alors domiciliés à Coise.

Enfant : Claudius Marcel Benoît Granjon, né le 9 février 1914, à St Symphorien, rue de la Doue. Témoins en mairie : Jean-Louis Rivoire, charcutier, rue de la Doue et Benoît Marius Côte, boulanger, rue Porte Riverie.

EMBARQUEMENT POUR SALONIQUE

Véricel et Granjon ont embarqué le 8 octobre à Toulon sur l'Indiana, pour une croisière sans retour. Un voyage agréable

si l'on en croit Nitzer et Plaforêt (1).

La route maritime leur fera apercevoir de plus ou moins de près les côtes de Corse, de Sardaigne, de Sicile, de Grèce, des Cyclades avant de pénétrer dans la baie de Salonique. Déjà dans la mer Egée, l'état de guerre s'était fait sentir. « Devant nous, signale Plaforêt, cinq torpilleurs et contre-torpilleurs. » Une sage précaution pour se prémunir contre les torpilles des sous-marins allemands aux effets dévastateurs, comme le prouvera quelques mois plus tard le naufrage de la Provence II (voir encadré page 2).

Le 13 octobre, le 372 débarque dans le grand port grec de Salonique.

UN DÉFILÉ DÉPAYSANT

Les poilus sont surpris par la grandeur de la ville et par son cosmopolitisme. Gaston Nitzer, lors du défilé, le jour de son arrivée, note : « Très grande affluente sur notre passage.

(1) - Le N° 3 du Coq Pelaud a publié sous le titre « Croisière sans retour » le récit de Gaston Nitzer. Celui d'Alexandre Plaforêt mérite aussi d'être connu, car il décrit avec précision la vie à bord.

11 novembre 1920

INHUMATION DU SOLDAT INCONNU SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Qui en a eu l'idée ? Comment a-t-on choisi le soldat inconnu ? Comment se sont déroulées les cérémonies à Verdun, au Panthéon et à l'Arc de triomphe ?

Lors de son discours du 6 novembre 1916 au cimetière de l'est à Rennes, le président du Souvenir français de Rennes, François Simon, a l'idée de placer un soldat inconnu au Panthéon. Il propose ainsi de choisir le corps d'un soldat français tombé au champ d'honneur et non identifié. Le 12 juillet 1918, le député Maurice Maunoury soumet l'idée d'élever un tombeau à un soldat anonyme. Cette même année, il est proposé à Clémenceau le transfert symbolique au Panthéon du corps d'un combattant. Cette idée est adoptée par les députés réunis le 12 novembre 1919. Mais les associations d'anciens combattants considérant que le soldat inconnu devait être inhumé dans un lieu spécifique mobilisent pour que ce soit sous l'Arc de Triomphe.

Finalement le 2 novembre 1920, un projet de loi est déposé par le gouvernement et voté à l'unanimité par le Parlement. Il comporte deux courts articles.

Article 1er : Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 novembre 1920.

Article 2 : Le même jour, les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe.

Le rapporteur avait souligné qu'il s'agissait de placer dans un lieu hautement symbolique et d'accès aisé, le corps d'un combattant sans nom qui représenterait ainsi tous les morts au combat non identifiés, chaque famille pouvant le reconnaître pour sien, « fut-il le plus humble des citoyens, ouvrier ou patron, paysan ou bourgeois, illettré ou savant. »

Suite page 2

Suite page 2

Points de distribution gratuite du Coq Pelaud : Mairie (hall d'entrée), Centre socio-culturel, Office de Tourisme, . Librairie "Les sens des mots", rue de Lyon, Assurances THONNERIEUX, 20 place des Terreaux. Consultation sur place des numéros : Médiathèque.